

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 avril 2001
Français
Original: russe

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Points 20 d) et 46 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale : assistance internationale
d'urgence pour le rétablissement de la paix
et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction
de ce pays dévasté par la guerre**

**La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix
et la sécurité internationales**

**Lettre datée du 26 avril 2001, adressée au Secrétaire général
par la Représentante permanente du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document intitulé « Conceptions du Kazakhstan au sujet du règlement de la situation en Afghanistan » (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale au titre des points 20 d) et 46 de l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

La Représente permanente
de la République du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Madina B. **Jarbussynova**

**Annexe à la lettre datée du 26 avril 2001, adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Conceptions du Kazakhstan au sujet du règlement
de la situation en Afghanistan**

En analysant la situation qui règne en Afghanistan, on constate qu'elle reste complexe et imprévisible, qu'il n'y a pas eu de progrès sensibles dans le règlement du conflit et que les efforts déployés par les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Organisation de la Conférence islamique et par d'autres pays intéressés n'ont pas produit les résultats souhaités.

La guerre ininterrompue, la transformation de ce pays en l'un des principaux centres mondiaux de production et d'exportation de stupéfiants, la concentration sur son territoire d'une énorme quantité d'armements et la présence de centres d'instruction pour les groupes terroristes exacerbent les tensions dans la région et représentent une menace réelle pour la stabilité et la sécurité de l'Asie centrale et du monde entier.

En même temps, force est de constater que l'absence de résultats positifs dans la recherche d'un règlement en Afghanistan est liée à la détermination des parties afghanes belligérantes à résoudre le conflit uniquement par des moyens militaires, mais aussi au fait que les États intéressés, ayant renoncé à leurs ambitions géopolitiques, ne sont pas disposés à s'occuper sérieusement du problème afghan. L'évolution de la situation politique et militaire dans le sens d'une escalade et la fourniture d'une assistance militaire et autre aux groupes afghans belligérants par certains États de la région en témoignent.

À ce propos, l'approche adoptée par le Kazakhstan pour le règlement de la situation en Afghanistan repose sur les conceptions suivantes :

1. Le Kazakhstan partage entièrement le point de vue que le Secrétaire général de l'ONU a exprimé au sujet de l'Afghanistan, à savoir que les incursions faites par des combattants islamiques sur le territoire des pays d'Asie centrale en 1999-2000 illustrent une fois de plus le risque d'une extension du conflit et la nécessité d'une approche globale pour le règlement de la crise afghane.

À cet égard, le Kazakhstan préconise une application scrupuleuse des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à l'Afghanistan, ainsi que des déclarations du Président du Conseil de sécurité concernant la situation dans ce pays, exigeant le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures et l'arrêt des livraisons d'armes aux groupes afghans en conflit.

Étant préoccupé par la situation susmentionnée, le Président du Kazakhstan, N.A. Nazarbaev, a lancé, à l'occasion du Sommet du Millénaire qui s'est tenu en septembre 2000, un appel en faveur de la convocation d'une réunion spéciale du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la situation en Afghanistan et en Asie centrale, en vue d'élaborer des mesures concrètes pour la stabiliser.

Au Kazakhstan, on considère qu'une telle réunion n'est pas une initiative suffisante en soi. On se rend bien compte qu'un problème aussi complexe que celui de l'Afghanistan ne sera pas réglé simplement en organisant une réunion, même au sein

d'une haute instance comme le Conseil de sécurité. Nous voyons dans la convocation d'une réunion spéciale du Conseil sur la situation en Afghanistan un premier pas qui marque le début d'un processus d'adoption par la communauté internationale d'une série de mesures vastes et complexes d'ordre politique, économique et humanitaire. À notre avis, la réunion considérée permettra aux pays intéressés de porter un regard neuf sur le problème afghan, elle mettra en lumière les insuffisances et les défaillances de la communauté internationale et ouvrira de nouvelles perspectives pour remettre le processus de règlement sur une voie pacifique en Afghanistan. Ce processus devrait être placé sous la supervision rigoureuse et constante du Conseil de sécurité. On fera ainsi bien comprendre à toutes les factions afghanes que la communauté mondiale, regroupée sous l'égide de l'ONU, entend traiter le problème afghan à fond et dans toute sa complexité jusqu'à ce qu'il soit entièrement résolu et qu'elle est aussi fermement résolue à dégager les ressources économiques et financières nécessaires à cette fin.

L'existence d'une bonne volonté politique chez tous les participants au processus de paix constitue une condition *sine qua non* pour la création d'un climat constructif lors de la réunion considérée. Sans cette volonté, les tentatives faites par la communauté internationale en vue de résoudre le conflit, quelles qu'elles soient, se solderont par des échecs.

2. Le Kazakhstan estime que les efforts déployés par les États doivent avoir pour but de faire comprendre au peuple afghan qu'il peut espérer obtenir une vaste assistance de la part de la communauté mondiale pour la reconstruction de l'économie nationale détruite par la guerre. C'est pourquoi il est extrêmement important que les pays voisins et les pays intéressés observent scrupuleusement les principes énoncés dans la Déclaration de Tachkent, relative aux conclusions adoptées à l'issue de la réunion du Groupe 6 + 2, dans laquelle on demande aux pays voisins de l'Afghanistan représentés au sein du Groupe d'interdire l'acheminement à travers leur territoire de toute assistance militaire, technique et matérielle destinée aux factions afghanes belligérantes.

3. Au Kazakhstan, on estime que les mesures isolées – qu'il s'agisse d'un embargo sur les livraisons d'armes ou d'actions de lutte sporadiques contre les narcotrafiquants – ne produiront pas d'effets durables. Ces mesures doivent faire partie intégrante d'un plan global de reconstruction de l'économie afghane, qui ouvre la conclusion d'un cessez-le-feu immédiat entre les groupes belligérants et la mobilisation d'une aide économique internationale, comprendrait des éléments tels que l'exploitation du potentiel que représentent les élites économique, politique et intellectuelle émigrées, la mise en place d'un système d'administration publique, le rétablissement des capacités qui permettent aux peuples d'Afghanistan de gérer leurs propres affaires et la solution des problèmes liés à l'éducation, à la santé et à la régénération du patrimoine historique et culturel.

Ainsi, compte tenu du fait que l'Afghanistan est actuellement dans une phase de transition sur le plan politique et que son destin dépend de la conjonction des intérêts et du degré d'intervention d'entités politiques extérieures, on estime au Kazakhstan, que tous les États intéressés, notamment les pays membres du Groupe 6 + 2 (Chine, République islamique d'Iran, Ouzbékistan, Pakistan, Turkménistan et Tadjikistan, plus États-Unis d'Amérique et Fédération de Russie), les États membres de l'Union européenne (essentiellement l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Italie et la Suisse),

divers pays d'Asie (Japon, Turquie, Malaisie, Indonésie, Inde), le groupe des États arabes (Arabie saoudite et Égypte essentiellement) et d'autres pays de la région d'Asie centrale (notamment le Kazakhstan et le Kirghizistan), les institutions financières internationales, les institutions spécialisées, les fonds et programmes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la santé, etc.), ainsi que d'autres organisations régionales et internationales, y compris l'Organisation de la conférence islamique et l'Organisation de coopération économique, doivent participer au processus en cours en ce qui concerne l'Afghanistan.

Par ailleurs, étant donné que la communauté internationale ne possède pas un tableau complet de la situation actuelle en Afghanistan, il est nécessaire, en vue d'unifier la base de données sur l'Afghanistan et d'exercer une influence positive sur le processus de relance des négociations entre les groupes afghans belligérants et de formation d'un futur gouvernement hautement responsable, d'exploiter également les ressources offertes par les groupes pacifiques de Rome, de Bonn, de Chypre et d'autres organisations communautaires afghanes qui se trouvent à l'étranger.

Nous sommes dans l'ensemble favorables à l'idée de la convocation en Afghanistan d'une assemblée « loya-jirgha », conseil d'anciens de tribus afghanes qui jouait autrefois un rôle important dans la société afghane et remplissait les fonctions d'un organe réglant les relations entre les différentes tribus du pays. Néanmoins, cette initiative doit être réalisée en assurant un détachement et une indépendance à l'égard des intérêts politiques et nationaux des parties et des États intéressés engagés dans le processus de paix ou d'autres intérêts quelconques.

Obtenir un tableau complet et toutes les informations pertinentes sur l'Afghanistan et les facteurs qui influent sur la situation dans ce pays (processus, mesures, groupes, etc.) est un objectif extrêmement important. Sa réalisation permettra à la communauté mondiale de mettre au point des mesures adéquates fondées sur des données réelles. Il est évident que ces données doivent être centralisées par l'ONU.

4. Le Kazakhstan se déclare profondément convaincu que tous les efforts internationaux en vue du règlement de la situation en Afghanistan doivent être poursuivis sous l'égide de l'ONU – médiateur impartial dans la réalisation de la paix et de la réconciliation nationale en Afghanistan. À ce sujet, il soutient pleinement les efforts déployés par le Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU en Afghanistan, F. Vendrell, ainsi que l'action de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, et se déclare prêt à continuer de leur apporter le concours nécessaire.

Le Kazakhstan estime à ce sujet que pour obtenir des résultats positifs et pratiques dans le règlement de la situation en Afghanistan, la Mission spéciale et le Groupe 6 + 2 devront orienter leur action vers la solution des questions liées à la transparence et à l'initiative dans les travaux, par une évaluation appropriée de l'évolution de la situation militaire et politique dans le pays et l'élaboration d'une stratégie précise de l'ONU concernant les principes, les moyens et la forme d'un règlement afghan.

Les réalités d'aujourd'hui exigent de la communauté internationale l'adoption d'approches novatrices en ce qui concerne l'évaluation de la situation militaro-

politique et géopolitique en Asie centrale et en Asie du Sud, et l'élaboration d'une conception nouvelle du règlement afghan devant refléter les causes profondes du conflit en Afghanistan, définir les forces internes et extérieures soutenant les parties belligérantes et tenir compte des conséquences éventuelles d'un affrontement aux niveaux régional et mondial. Une telle conception doit comprendre un programme, des modalités et des mécanismes concernant l'intervention de la communauté internationale, ainsi que les ressources financières et matérielles mobilisées.

Si nécessaire, cette conception devra mentionner la durée des opérations visant à imposer la paix aux parties antagoniques, ainsi que les mesures à prendre à l'encontre de ceux qui contreviennent aux règles établies pendant la période d'intervention de la communauté internationale. Il est évident qu'en attendant que ces mesures soient adoptées, les pays intéressés devront exercer de fortes pressions sur les groupes et factions afghans contrôlés par eux, afin de les contraindre à s'asseoir à la table de négociation sans condition préalable.

Nous sommes profondément convaincus que la communauté mondiale doit porter attention à la mise en place d'un gouvernement multiethnique, largement représentatif et responsable en Afghanistan, garantissant pleinement la sécurité et la stabilité intérieures et le contrôle des processus liés au relèvement interne et au développement de toutes les sphères d'activité dans le pays, ainsi que la mise en oeuvre d'une politique extérieure hautement responsable dans le cadre d'un dialogue réfléchi avec toutes les parties, sur la base des normes internationales généralement acceptées.

Il incombe en dernier ressort aux Afghans eux-mêmes, qui devront choisir le pouvoir sans intrigue ni ingérence extérieure, de décider quel type d'État ils souhaitent – un État islamique ou un État laïque. Dans la mise en oeuvre d'une telle politique, la communauté internationale ne devra pas accorder la préférence à tel ou tel groupe en Afghanistan mais créer les conditions extérieures les plus favorables à l'ouverture d'un vaste dialogue national dans le pays sur la base des orientations précises d'un plan d'ensemble pour le relèvement politique et socioéconomique de l'Afghanistan.

5. Tout en se félicitant, dans l'ensemble, de l'activité du Comité des sanctions concernant l'Afghanistan, le Kazakhstan se prononce également pour l'adoption d'une approche pondérée de la question relative à l'introduction de mesures supplémentaires visant le groupe afghan connu sous le nom de Mouvement des « Taliban ». À son avis, les sanctions appliquées en tant que mesure nécessaire doivent justifier leur objectif. C'est précisément la raison pour laquelle, en attendant l'adoption de mesures supplémentaires, le Conseil de sécurité devra procéder à une évaluation détaillée de l'impact des sanctions en vigueur sur tous les aspects du règlement de la situation en Afghanistan et en premier lieu de leurs conséquences non préméditées pour la population civile.

Comme le montre l'expérience, le renforcement des sanctions à l'encontre des Taliban affecte négativement le processus de négociation et complique les perspectives d'un dialogue interafghan sous l'égide de l'ONU.

6. En perspective, le Kazakhstan est prêt à reconnaître officiellement tout gouvernement afghan qui pourrait effectivement rassembler le peuple autour de lui, garantir le respect des droits et des libertés de tous les groupes ethniques peuplant

l'Afghanistan, régler de manière responsable les problèmes internes et appliquer une politique extérieure pacifique.

Le Kazakhstan n'a pas de parti pris pour ou contre un groupe particulier en Afghanistan. L'arrivée au pouvoir des Taliban ou de leurs adversaires n'entraînera pas l'arrivée d'une paix longtemps attendue dans ce pays.

En même temps, le pays est actuellement contrôlé officiellement à plus de 90 % par les Taliban. Dans cette situation, il serait préférable d'abandonner progressivement le refus de tout contact avec ces derniers et d'établir des relations avec les dirigeants du Mouvement afin de les convaincre d'instaurer un gouvernement responsable.

Par ailleurs, l'absence de reconnaissance officielle des Taliban ne doit pas entraver l'établissement de contacts avec le Mouvement, qui représente une force politique réelle en Afghanistan et fait partie intégrante de tout programme de restructuration du pays en matière de politique intérieure, ou, en tout cas, en constitue un élément potentiel. Dans ce contexte, il serait souhaitable d'instaurer un dialogue direct avec les Taliban, tant au niveau bilatéral que multilatéral, compte tenu du respect obligatoire des sanctions internationales en vigueur et d'un moratoire sur la reconnaissance diplomatique officielle, qui ne pourraient être levés que si les Taliban acceptent de satisfaire aux exigences de la communauté internationale. Comme il a été indiqué plus haut, il faut à ce sujet tenir compte de tous les facteurs politiques et associer les pays et organisations mentionnés, ainsi que l'émigration afghane. Les Taliban doivent clairement reconnaître les avantages et les possibilités qui découleraient de la coopération avec la communauté internationale et du fait qu'ils en recevraient les garanties nécessaires. À notre avis, l'ouverture d'un dialogue sur cette base encouragerait la réalisation de progrès dans le règlement du problème afghan, actuellement au point mort.

7. Comme il ressort d'une analyse de l'activité des principaux médias mondiaux, le vide informationnel qui s'est établi autour de l'Afghanistan a amené la communauté internationale à affecter ses ressources au règlement des problèmes d'autres régions du monde, auxquelles elle accorde la priorité, compte tenu des intérêts politiques et économiques des grandes puissances. À ce sujet, le Kazakhstan souligne qu'il est essentiel de combler ce vide et de sensibiliser davantage la communauté mondiale au problème afghan par le biais des grands médias mondiaux. Le problème doit être présenté de manière équilibrée, indiquant le souhait de l'ensemble de la communauté mondiale de parvenir à un règlement du conflit dans les meilleurs délais, sans marquer de préférence pour tel ou tel groupe en Afghanistan. En d'autres termes, les informations sur l'Afghanistan doivent avoir dans toute la mesure du possible un caractère d'objectivité. Dans ce contexte, le Département de l'information de l'ONU a un rôle à jouer, de même que les agences d'information qui relèvent de lui, à savoir l'élaboration d'une stratégie « d'image » en vue d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de l'Afghanistan et la diffusion d'informations dignes de foi et régulières sur les événements survenant dans ce pays.

8. Le Kazakhstan, manifestant sa bonne volonté, est prêt à offrir sa médiation pour contribuer à la revitalisation du processus de négociation. Nous sommes prêts à cette fin à organiser une série de pourparlers de paix entre les groupes antagoniques à Almaty. En avançant cette proposition, le Kazakhstan ne poursuit aucune

ambition politique et n'a aucunement l'intention de rivaliser avec d'autres États sur cette question.

Le Kazakhstan ne prétend en effet à aucun rôle de chef de file dans le processus de paix en Afghanistan et considère que tout État acceptable pour les parties en présence pourrait organiser ces pourparlers. Le critère principal doit être l'accord de principe des groupes en conflit qui accepteraient de s'asseoir à la table de négociation sans condition préalable et avec un ordre du jour précis, établi d'un commun accord, pour le déroulement des pourparlers.

Le Kazakhstan propose également d'examiner l'idée d'une réunion de haut niveau entre les États et les groupes exerçant une influence réelle sur la situation en Afghanistan, afin d'examiner la situation régionale. À notre avis, la condition principale de l'instauration d'un climat constructif et de confiance lors d'une telle rencontre doit être l'organisation d'un échange de vues informel et ouvert sur l'ensemble des problèmes liés à l'Afghanistan, sans ordre du jour précis ni adoption de documents finals ou de déclarations politiques ou autres sur les questions examinées. Nous sommes prêts à organiser une telle rencontre à Almaty. À ce sujet, les participants pourraient se réunir dans un premier temps au niveau des experts, à condition qu'ils aient les compétences requises et maîtrisent la situation. À l'avenir, si un dialogue constructif s'établit, les réunions pourraient se dérouler à un niveau plus élevé.

L'étape suivante de ce processus pourrait être la convocation d'une réunion spéciale du Conseil de sécurité des Nations Unies qui, comme il est indiqué plus haut, précéderait l'adoption par la communauté internationale d'un ensemble de mesures de vaste portée en vue du règlement de la situation en Afghanistan et permettrait d'élaborer la position de l'ONU sur ce problème.

Il est évident que l'organisation de réunions à divers niveaux ne pourra avoir de résultats pratiques que lorsque aura été créé un climat constructif permettant un examen sérieux du problème afghan, dans le contexte duquel les pays intéressés, renonçant à leurs ambitions géopolitiques, cesseraient d'apporter une assistance militaire et matérielle aux groupes afghans en conflit, « abattraient leurs cartes », élaboreraient une approche commune concernant le règlement de la situation en Afghanistan et contraindraient sans retard, en tant que mesure initiale, les groupes afghans belligérants à s'asseoir à la table de négociation sans aucune condition préalable.

Bien que les parties antagoniques comptent sur un règlement du conflit par la force, qui entraînerait le rejet par elles de toute initiative de paix avancée par les États intéressés, il faudra néanmoins utiliser le facteur de la dépendance de leurs capacités militaires à l'égard de sources extérieures. Sinon, les conférences et réunions de paix consacrées à l'examen de la situation en Afghanistan se révéleront peu efficaces et incapables d'exercer une influence positive sur le processus d'un règlement pacifique.

Le Ministère des affaires étrangères
de la République du Kazakhstan